



Communiqué de presse 23 février 2023

10 communes unies pour la transition écologique, voilà le programme de Région Morges !

30 km d'aménagements supplémentaires en faveur des vélos et des piétons, plus 400 mètres de cours d'eau à ciel ouvert, 100 % des carrefours à feu équipés de priorité bus, 0% d'imperméabilisation nette des sols sur domaine public, voici quelques-uns des objectifs ambitieux que se sont fixés, ensemble, les 10 communes de Région Morges dans un programme de législature régional commun axé sur la transition écologique !

« Ensemble, on est plus fort » ! C'est en partant de ce constat que les communes de Morges, Tolochenaz, Saint-Prex, Lully, Lussy, Lonay, Denges, Prévelanges, Echandens et Echichens ont décidé de collaborer pour mettre en place des mesures et des objectifs partagés en faveur d'une transition écologique plus qu'urgente. Cette démarche, une première à cet échelon dans le Canton de Vaud, s'est déroulé sur un an, jalonnée d'ateliers entre les élus communaux et régionaux, la direction technique de Région Morges et des experts. Ce programme régional permet de compléter efficacement les nombreuses initiatives communales en cours (notamment plans climat, PECC et Cité de l'Énergie) par une stratégie et des mesures régionales focalisées sur les enjeux nécessitant une réponse intercommunale.

Convaincue que l'aménagement du territoire, cœur des missions de Région Morges, est un levier majeur pour limiter les émissions des gaz à effet de serre et s'adapter aux dérèglements climatiques qui vont s'intensifier ces prochaines années, l'association s'est dotée d'une stratégie de transition écologique et d'objectifs ambitieux dans les domaines de la mobilité, l'urbanisme, l'environnement et l'énergie.

Le territoire de la région morgienne est déjà fortement impacté par les changements climatiques, avec des alternances de périodes de sécheresse, de canicule et de fortes précipitations entraînant des dégâts humains, environnementaux et matériels très importants. Une partie des milieux naturels ont disparu, plusieurs espèces animales sont menacées d'extinction et les températures ont augmenté plus que la moyenne mondiale. L'ensemble des acteurs régionaux (élus, habitants, entreprises, etc.) ont donc un rôle à jouer pour maintenir une vraie qualité de vie pour la population en menant ensemble une transition écologique ambitieuse.

Le programme s'articule autour de 5 principes qui vont modeler notre territoire de demain :

- **Un territoire dynamique et porteur de valeurs écologiques** : les agglomérations sont les secteurs permettant le plus facilement d'acquérir des comportements durables grâce à l'efficacité des transports publics et des infrastructures mobilité douce au service de beaucoup d'habitants et usagers. La région morgienne continue donc activement à s'investir dans le projet d'agglomération Lausanne-Morges.
- **Un territoire apaisé** : réduire ses déplacements quotidiens motorisés, c'est aussi ralentir cette course folle à laquelle ressemble parfois nos journées. Avoir son lieu de travail, son école, son médecin, ses loisirs et ses commerces un peu plus près de chez soi et/ou bien reliés en transports publics et en mobilité douce, c'est un peu plus de temps pour soi. C'est le territoire que souhaite concevoir Région Morges pour ses habitants.

Objectifs généraux :

En 2026, **5 fois plus de déplacements en mobilité douce, 2 fois plus en transports publics**

Objectifs régionaux :

En 2026, **+ 30 km d'aménagements en faveur de la mobilité douce**
100% des carrefours à feu équipés de systèmes de priorisation pour les bus

- **Un territoire résilient** : pour planifier un territoire plus frais en été et une gestion des eaux de pluie permettant à la fois d'absorber le surplus de précipitations et de palier la sécheresse, la végétalisation, les cours d'eau et des sols perméables sont nos plus grands alliés !

Objectifs généraux :

3 fois plus d'arbres de taille définitive en 2050 (à planter dès maintenant, car un arbre met en moyenne 25 ans à atteindre sa taille définitive !)

Objectifs régionaux :

En 2026, **400 mètres de cours d'eau** supplémentaires renaturés
0% d'imperméabilisation nette des sols du domaine public

- **Un territoire plein de ressources et d'énergie** : soleil, géothermie, agriculture, patrimoine arboré et bâti, la région morgienne est dotée d'atouts primordiaux pour une production et consommation durables.

C'est via l'utilisation de ces ressources, qui font l'identité de la région, que nous pourrons contribuer à un développement durable. Région Morges s'engage donc à une meilleure prise en compte et une valorisation de l'existant dans la réalisation de ces projets et à promouvoir la production et la consommation d'énergies locales et durables.

D'ici 2030, il faut :

- installer **39 000 m² / an de panneaux solaires** pour utiliser efficacement notre potentiel solaire local : cela représente 50% du potentiel des toitures de la région morgienne
- assainir annuellement **2,5 % du parc bâti régional** pour limiter les besoins en chauffage des bâtiments

D'ici 2026, Région Morges s'engage à :

- une meilleure prise en considération du patrimoine bâti existant et arboré dans les projets de développement
- continuer à mettre en place des aménagements et des panneaux de sensibilisation en faveur du travail des agriculteurs

- **Un territoire force de proposition** : se former, s'informer et informer, engager les bons experts, diffuser la culture de la transition écologique, Région Morges s'engage à trouver et proposer les meilleures solutions en urbanisme, mobilité et environnement pour atteindre ses objectifs !

Contacts :

Si vous désirez réaliser des interviews ou obtenir des informations, merci de prendre contact avec :

- *Jerome De Benedictis, Président de Région Morges* tél : 079 336 05 07
- *Charlotte Baurin, Directrice de Région Morges* tél. 079 856 67 45

